

Zeitschrift: Défis / proJURA
Herausgeber: proJURA
Band: 3 (2005)
Heft: 11: Gestion des conflits Médiation

Artikel: Développer la médiation dans nos régions!
Autor: Oberli, Marie / Kottelat, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824108>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Développer la médiation dans nos régions !



Après des présentations sur l'histoire et la philosophie de la médiation, sur le concept fribourgeois de maison de médiation et sur les formations possibles en la matière, les débats se sont dirigés vers les possibilités de médiation dans la région jurassienne. De suite, le public présent a manifesté de l'intérêt pour ce mode de résolution des conflits en demandant, entre autres choses, à qui adresser des demandes de médiation, qui sont les médiateurs actifs dans la région jurassienne et où se former à la médiation. Un constat est fait: il existe plusieurs lieux où la médiation se pratique, mais il n'existe pas de liens entre eux. Dès lors, diverses questions surgissent:

- comment mettre en réseau ces lieux de pratique?
- A qui adresser une demande de médiation?
- Comment être informé des possibilités de formation à la médiation?

Mises à part des prestations offertes en matière familiale et dans le milieu scolaire, la médiation est encore peu présente dans notre région. La demande est manifeste et la nécessité de créer une association jurassienne de médiation se trouve pleinement justifiée.

Au terme de cette soirée, 21 personnes s'inscrivent dans un «groupe de réflexion». De septembre 2004 à août 2005, ce groupe s'est réuni à

dix reprises, en alternant ses lieux de séances entre Moutier, Delémont et Porrentruy. Il a fait un tour d'horizon des besoins en médiation, en contactant divers milieux tels que les administrations, les domaines judiciaire, économique, sportif, social, de formation, familial et scolaire. Les informations concernant la médiation circulent, des contacts se prennent, des conférences sont suivies, des sites visités. Les statuts de la future association interjurassienne sont élaborés et ses buts définis: offrir des prestations dans divers domaines, réunir les médiateurs présents dans la région et les soutenir, promouvoir la formation des futurs médiateurs, mettre sur pied des formations et des conférences, établir des relations au niveau régional, romand et national. Un logo voit également le jour.

Au printemps 2005, le «groupe de réflexion» organise un cours de sensibilisation à la médiation auquel participent 15 personnes, invitant des formateurs de Genève et de Fribourg.

Les 29 et 30 septembre prochain, le «Groupement pro médiation» clôturera la formation approfondie à la médiation (FAM) – troisième volée – à Delémont et sera ainsi pour la première fois dans notre canton, suite à l'invitation du «groupe de réflexion». La formation précitée est itinérante, permettant d'avoir ainsi contact avec

Le 2 juin 2004, une centaine de personnes se retrouvaient à l'Aula du Collège de Delémont pour une soirée d'information organisée par Marie Oberli et Jacques Kottelat, soutenue par l'Association jurassienne d'action sociale (AJAS) et intitulée:

«Vers un nouveau mode de résolution des conflits: la médiation.»

Quelles possibilités de médiation dans la région? ».

les associations cantonales de médiation. Notre groupe aura donc l'occasion de faire connaître ses travaux sur le plan romand et de profiter de la venue du GPM pour organiser une soirée de promotion de la médiation dans notre région.

Une partie officielle se tiendra le 29 septembre à l'Hôtel de ville de Delémont et réunira les participants de la FAM, les formateurs du GPM, des invités du monde politique, économique, social, sportif, de la formation, ainsi que la presse. Elle aura pour but de présenter le travail effectué par le «groupe réflexion» et d'annoncer la date de l'assemblée constitutive de la future association en janvier 2006. Cette présentation se poursuivra par une intervention de Monsieur Joseph Voyame, ancien directeur de l'Office fédéral de la justice.



Par Marie Oberli

Née en 1971 et domiciliée à Saignelégier, Marie Oberli est licenciée en droit de l'Université de Neuchâtel et titulaire du brevet d'avocate.

Elle est actuellement chargée de projets RH (ressources humaines) auprès du Service du personnel de la République et Canton du Jura et elle suit la formation approfondie en médiation organisée par le Groupement pro médiation.

et Jacques Kottelat

(voir présentation page précédente)